

**« L'amour ne tue pas, il n'attaque pas, il ne contrôle pas.
L'amour véritable libère ! »**



**FICHE DE FORMATION
Juillet et août 2021**

La violence familiale en période de pandémie

Introduction

La violence domestique est l'un des plus tristes fléaux de la planète. L'endroit l'on devrait se sentir le plus en sécurité, son propre foyer, devient souvent un lieu de grande souffrance.

Nous savons qu'en cette période de pandémie de COVID-19, ce type de violence a terriblement augmenté. C'est pourquoi nous avons voulu vous proposer cette fiche de formation, en espérant que vous pourrez contribuer avec les bénéficiaires de vos services, à gérer cette crise de façon appropriée.

Les mesures de confinement à domicile ont souvent conduit à une intensification des tensions en matière de sécurité, de santé et d'argent. En avril dernier, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a lancé un appel à la paix dans les foyers du monde entier et a exhorté tous les gouvernements à inclure dans leurs plans d'action nationaux pour la COVID-19 la prévention et la réparation de la violence à l'égard des femmes. Plus de 140 gouvernements ont souscrit à son appel.

Nous commençons par vous donner quelques chiffres que nous avons compilés pour vous donner une idée de l'ampleur du problème qui touche particulièrement les femmes et les filles.

Au cours des 12 derniers mois :

- 243 millions de femmes et de filles, âgées de 15 à 49 ans, ont subi une forme de violence dans leur propre foyer.
- Chaque jour, 137 femmes sont assassinées par un membre de leur famille proche.
- Le nombre d'appels à l'aide par téléphone pour des violences domestiques a augmenté de 500 %.
- Dans le monde, 35% des femmes ont déjà subi des violences physiques ou sexuelles de la part d'un partenaire intime, ou des violences sexuelles perpétrées par une personne autre qu'un partenaire intime.
- Moins de 40 % des femmes qui subissent des violences cherchent à obtenir une aide quelconque.
- Quinze millions d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans ont subi des rapports sexuels forcés dans le monde.

Violence familiale

Les raisons de la violence au sein des familles peuvent être très diverses. Malheureusement, elles ne sont pas nouvelles, et il arrive parfois que tous les membres de la famille soient concernés, étant à la fois victimes et auteurs.

La violence peut avoir plusieurs visages, par exemple :

- Physique
- Psychologique (insultes directes ou par l'intermédiaire d'autres personnes)
- Économique (quand une seule personne s'occupe de la gestion de l'argent de la famille, voire en dispose selon des concepts souvent illogiques)

Parmi les causes les plus fréquentes, citons :

1. Le fort machisme, où l'homme considère qu'il a tous les droits d'imposer sa volonté, notamment au sein de sa famille.
2. La faible estime de soi des victimes, qui pensent qu'elles ne sont pas dignes d'avoir une opinion ou de prendre des décisions pour elles-mêmes.
3. Le stress mal géré que peut subir tout être humain. Son origine peut être économique, sanitaire, émotionnelle, etc.
4. Les expériences vécues par la personne au cours des premières années de sa vie. Par exemple : avoir subi des violences au sein de sa famille, à l'école, dans son-quartier, dans sa ville ou son pays.

Nous voyons ou entendons souvent aux informations que la violence domestique a augmenté de manière significative depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19. C'est tout à fait compréhensible étant donné le stress que cette crise a généré dans un grand nombre de familles.

Dans de nombreux pays, les enfants et les jeunes ne peuvent plus aller à l'école depuis plus d'un an ; de nombreux adultes ont perdu leur emploi ou sont contraints de travailler à domicile ; ceux d'entre nous qui sont restés à l'intérieur ressentent déjà le poids de l'enfermement ; beaucoup de ceux qui doivent sortir pour aller travailler sont conscients du risque qu'ils courent chaque jour. En outre, beaucoup d'entre nous sont durement éprouvés suite au décès de leurs proches : membres de la famille, amis, voisins, etc.

Quelques pistes pour y faire face

En tant que volontaires, nous sommes souvent en contact direct avec un grand nombre de femmes ou d'enfants. Nous souhaitons donc vous donner quelques idées sur la manière de faire face à cette lourde charge. Nous espérons que, seul ou en groupe, vous pourrez compléter cette liste de suggestions.

Dans la relation volontaire-bénéficiaire : il est de la plus haute importance d'établir avec les personnes bénéficiaires de nos services un dialogue, une communication où prédomine **l'écoute**.



De nombreux experts psychologues affirment qu'il est important d'être conscients que nous pouvons écouter les personnes non seulement à travers leurs mots, mais également à travers l'observation de leur comportement :

- a) Expressions
- b) Silences
- c) Changements d'attitude
- d) Etc.

Si, à certains signes, nous réalisons que la personne avec laquelle nous interagissons a un problème, dans ce cas nous pensons qu'il serait très souhaitable d'entrer en contact avec cette personne pour lui permettre de s'ouvrir à nous et de nous parler de sa situation.

Le simple fait d'écouter une personne vulnérable et de s'intéresser à elle peut représenter pour elle un beau cadeau. Par conséquent, en tant que volontaires, pensons toujours que nous pourrions être un bon instrument de Dieu pour apporter un peu de paix à cette personne.

Lui parler de Dieu et de sa dignité en tant qu'enfant de Dieu pourrait être un bon élément à inclure dans notre conversation.

Nous mentionnons quelques lignes directrices que nous considérons utiles pour faire connaître ou gérer d'éventuelles situations de violence domestique sous trois aspects :

- L'empêcher
- La diminuer
- Protéger quand une échappatoire ne peut être trouvée

Prévenir la violence au sein de la famille :

- ✓ Observer et s'observer dans l'interaction au sein de la famille en essayant de détecter ses humeurs.
- ✓ Prévoir des actions pour un changement au cas où seraient détectés une dépression, une tristesse, une frustration ou quelque chose de similaire.
- ✓ Lors du contact direct avec les personnes :
 - Intéressez-vous à elles ; demandez-leur si elles souhaitent parler, ou demandez-leur quelque chose en particulier.
 - Si cela vous semble judicieux, parlez-leur de Dieu, du fait qu'il nous aime parce que nous sommes ses enfants préférés.
 - Dites-leur combien cette personne est appréciée et ce que l'on admire chez elle.
- ✓ Organisation d'activités à l'intérieur de la maison, telles que :
 - Jeux familiaux adaptés à l'âge des membres,
 - Assembler un puzzle,
 - Choisir un film ensemble et en discuter,
 - Encourager les conversations au sein de la famille,
 - Rencontre avec des amis via Zoom, etc.



Réduire la violence au sein de la famille :

Si vous avez déjà détecté des actes de violence au sein du foyer, vous pouvez commencer par mettre en œuvre l'une des actions ci-dessus.

En outre, ce que nous suggérons :

- ✓ Réfléchissez avec la famille au fait que nous sommes tous des êtres précieux et que nous pouvons faire face à toute situation difficile.
- ✓ Proposez un accompagnement avec le soutien de psychologues et/ou de travailleurs sociaux.
- ✓ Parlez à la personne qui exerce la violence, en lui expliquant le malaise qu'elle génère au sein de la famille.
- ✓ Si la violence continue malgré cela, commencez à ériger des barrières ou des limites à ne pas dépasser. Réfléchissez à l'avance aux actions possibles (par exemple, se lever et quitter les lieux).
- ✓ Recherchez les causes profondes de la violence au sein du foyer, puis prévoyez des solutions.
- ✓ Sachez que la violence n'est généralement pas continue. Les cycles possibles sont les suivants :
 1. Insécurité de l'agresseur et de la victime
 2. L'agresseur cherche et/ou trouve un motif, et harcèle en générant de la pression.
 3. Explosion de la violence
 4. Des regrets ou des sentiments de culpabilité, même s'ils ne sont pas exprimés.
 5. Calme

Malheureusement, ce cycle a tendance à se répéter encore et encore...

Protéger les victimes de la violence :

Si vous avez épuisé toutes les solutions possibles, vous devez passer à l'étape suivante.

Tout d'abord, pensez à entrer en contact avec les victimes. Faites preuve d'empathie en écoutant activement. Invitez-les à avoir confiance en elles et à éviter de se sentir elles-mêmes coupables de ce qui arrive.

En outre, nous pensons qu'en tant que volontaires, il serait judicieux d'avoir à portée de main les coordonnées d'un lieu sûr au cas où les victimes n'auraient pas d'autre possibilité que de s'isoler chez un membre de leur famille ou chez un ami.

De tels refuges existent souvent dans chaque pays.



Quelques recommandations faites par l'ONU aux gouvernements de chaque pays :

- Investir davantage dans les services d'aide en ligne et les organisations de la société civile.
- Veiller à ce que les systèmes judiciaires continuent à poursuivre les auteurs d'abus.
- Mettre en place des systèmes d'alerte d'urgence dans les pharmacies et les épiceries.
- Déclarer les abris comme des services essentiels.
- Créer des moyens sûrs pour que les femmes puissent demander de l'aide sans alerter leurs agresseurs.
- Empêcher la libération des prisonniers condamnés pour toute forme de violence à l'égard des femmes.
- Élargir les campagnes de sensibilisation du public, en particulier celles qui visent les hommes et les garçons.

Conclusion et travail de réflexion en groupe :

L'accompagnement que nous pouvons faire pour les victimes est crucial.

Il ne serait ni juste ni sage de rester les bras croisés en pensant que ce n'est pas notre problème.

Nous vous suggérons de mener ces réflexions dans chaque centre :

1. A quoi cette fiche vous a-t-elle fait réfléchir ?
2. A votre avis, quelles actions concrètes pourraient-elles être mises en œuvre pour faire face à cette pauvreté ?
3. Votre groupe a-t-il identifié les refuges possibles existant dans votre ville pour accueillir les personnes victimes de violence ?



Nous présentons quelques projets AIC liés au thème de la violence domestique comme conséquence de la pandémie :

▪ **ITALIE, Torino : « *Personne n'est un étranger* »**

Dans un bâtiment de la ville de Turin, 40 familles arrivant du monde entier, principalement des mères célibataires avec de jeunes enfants, apprennent à vivre ensemble et à s'intégrer dans la société avec l'aide des volontaires AIC. Afin de favoriser leur intégration, leur autonomie et leur insertion dans le monde du travail, les volontaires offrent divers services : accompagnement personnel, cours de langue, formation professionnelle, aide aux formalités administratives et diverses activités favorisant l'intégration. Pour les enfants, une aide aux devoirs et des activités récréatives sont également proposées.



Les mères sont accueillies dans le centre d'écoute et suivent différents parcours avec des psychologues et des travailleurs sociaux. Lorsqu'une situation d'urgence particulière se présente, par exemple un cas de violence domestique, les volontaires collaborent/travaillent en réseau avec les autorités compétentes pour trouver un logement protégé.

Avec la pandémie, les situations de violence domestique ont fortement augmenté, nécessitant une plus grande mobilisation des volontaires pour apporter un soutien ciblé aux femmes victimes de violence domestique.



▪ **ITALIE, Rome : « *Contre toute forme de violence* »**

Après avoir constaté que la pandémie avait entraîné une augmentation des situations de violence, notamment de violence domestique, un groupe de volontaires AIC de Rome a décidé de lancer un nouveau projet pour s'occuper des personnes victimes de violence. La plupart d'entre elles sont des

personnes fragiles et faibles qui vivent dans un contexte de détresse familiale et/ou de violence, et souffrent d'addictions. Beaucoup d'entre elles sont des femmes.

À cette fin, elles préparent l'ouverture d'un centre d'écoute auquel collaboreront non seulement des bénévoles mais aussi des professionnels des domaines psychologique et juridique. L'objectif est d'aider les personnes qui se présentent au centre en les insérant dans un réseau de protection composé de bénévoles, de psychologues et d'avocats.

Pour initier et réaliser ce projet, les volontaires se sont inspirés d'un projet similaire qui existe déjà en Sicile, dans la ville de Trapani. Les bénévoles qui gèrent ce projet les ont orientées vers un réseau de professionnels qui travaillent à Rome et qui partageront leur expérience et leurs connaissances dans le suivi psychologique et juridique des personnes.



Autres projets de lutte contre la violence domestique

- **CAMEROUN, Léra : « L'éducation pour lutter contre les mariages précoces »**

Ce projet vise à promouvoir l'éducation des adolescentes dans les zones rurales du Cameroun. Pour payer leurs études, elles sont encouragées à s'engager dans des activités génératrices de revenus, comme la culture collective d'un champ d'oignons. La scolarisation de ces filles leur permet d'échapper à un mariage précoce et en même temps de devenir des « leaders » locaux.



- **PHILIPPINES, Calauan : « Formation au jardinage pour les jeunes victimes d'abus sexuels »**

Une trentaine de jeunes victimes d'abus sexuels placés dans un centre gouvernemental ont appris à cultiver des potagers grâce à des volontaires AIC.

Avant la pandémie, les volontaires leur offraient un soutien spirituel, éducatif et psychologique lors de leurs visites hebdomadaires, une façon de créer des liens affectifs avec ces enfants qui souffrent d'être éloignés de leur famille.

Pendant la pandémie et l'enfermement, toutes les visites et sorties étaient interdites, aussi les filles ont-elles particulièrement apprécié l'utilité du jardin, dont l'entretien est devenu une de leurs activités quotidiennes. Une vingtaine de légumes et de fruits ont été cultivés et le jardin a été agrandi.



Si dans votre pays ou votre localité vous avez mis en place un service vincentien pour aider les victimes de la violence domestique, accrue par la pandémie de COVID-19, veuillez partager votre expérience avec nous en envoyant l'information à l'email :

gvergamacip@gmail.com

